

Les Balcons de l'Arly
Grimpée Ugine / Crest Voland
Samedi 21 Juin 2025

Olympique Cyclisme Albertville

- **Epreuve ouverte :**

Licenciés FSGT, FFC et UFOLEP à partir de cadets inclus et Non Licenciés de plus de 18 ans avec certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition. (Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

- **Horaires :**

Remise des dossards au départ situé au Plan de l'Isle à partir de **8 h 30**. (*Dossards à droite*)

Départ à **10h00**,

Itinéraire :

Départ : Ugine plan de l'Isle, Cohennoz, le Cernix, *Arrivée :* Crest Voland (La Logère) par D 67 ; D71 ; D71C.

- **Règlement :**

Respect impératif du code de la route ; signaleurs en poste fixe pour assurer la sécurité des compétiteurs et leurs assurant la priorité de passage.

Epreuve faite sur route non privative, vous devez rester vigilant(e) aux réactions des automobilistes et respectez les ordres des signaleurs.

Casque rigide obligatoire

Voiture suiveuse strictement interdite

Pour les non licenciés, il est fortement conseillé de souscrire à une assurance individuelle. (*Il appartient aux participants de se garantir en dommage et responsabilité physique et matériel : ni l'Organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le Participant, le matériel et les équipements des Participants notamment en cas d'accident, de chute ou de vol.*)

- **Engagement :**

Engagements avant le jeudi 19 juin minuit.

Tout engagement implique le paiement préalable des droits d'inscription ; pour les individuels FSGT, UFOLEP, FFC **10 €**. Pour les non licenciés **15 €**. Les inscriptions se font **exclusivement en ligne sur la plateforme eventicom.fr**.

- **Récompenses.**

Classement et récompenses par catégorie d'âge suivant le règlement FSGT 73/74.

Première équipe FSGT sur les 4 meilleurs coureurs du même club classés.

- **Remise des prix :**

Vers 12h00 à Crest Voland



